

M. HAZEN: Je désire signaler au ministre la lettre suivante, que m'adressait, il y a quelque temps, un ministre du culte établi à Lorneville (N.-B.):

L'association communale de Lorneville me prie de me renseigner auprès de vous au sujet d'un nouveau brise-lames.

Les pêcheurs sont actuellement privés de toute protection. Les débris de l'ancien brise-lames se voient encore ici et là, et le gardien de phare est obligé de suspendre le feu à l'extrémité de ce qui en reste, ce qu'il ne peut pas faire à la marée haute. Ces quelques détails vous donneront une idée de la gravité de la situation et de la nécessité d'ériger un nouveau brise-lames le plus tôt possible.

Pourriez-vous nous dire si l'on a pris des mesures à cette fin? Nous comptons sur votre appui.

J'ai été heureux de répondre que les crédits prévoyaient la construction d'un nouveau quai à Lorneville. Le ministre verra-t-il à faire entreprendre ces travaux le plus tôt possible? Ainsi que le signale la lettre, la situation est grave, puisque les pêcheurs sont privés de toute protection.

Je tiens également à dire au ministre que la population de Dipper-Harbour sera heureuse d'apprendre que ce crédit servira aussi à l'amélioration du brise-lames ou du quai de cet endroit. Il m'a été donné de voir les pêcheurs de la région décharger leurs barques à la fin de l'automne. Exception faite pour le feu que le gardien de phare allume au bout du quai, à la tombée de la nuit, le brise-lames et le quai sont dépourvus de tout éclairage. Le ministre des Travaux publics ou le ministre des Pêcheries pourrait peut-être faire éclairer ces quais, ce qui aiderait beaucoup les pêcheurs lorsqu'ils y reviennent décharger leurs prises, surtout à la fin de l'automne ou en hiver.

Autre point: le crédit ne semble comporter aucune affectation pour les travaux au brise-lames de Chance-Harbour. J'ai porté la chose à l'attention du ministre il y a quelques jours, lors de l'examen du bill accordant une affectation annuelle de \$300,000 et une dépense globale de 3 millions de dollars à l'embellissement de la ville d'Ottawa. Le ministre peut-il dire au comité si des travaux doivent s'exécuter à Chance-Harbour pour l'entretien des quais ou la construction de nouveaux ouvrages au port? Les crédits comportent-ils des travaux à Chance-Harbour? Le brise-lames de l'endroit a un pressant besoin de réparations. J'en ai écrit au ministre à différentes occasions. Je crois que l'an dernier une pétition a été adressée dans ce sens au ministre des Pêcheries ou au ministre des Travaux publics par la population du lieu. Il faut absolument que ces travaux aient lieu. Le ministre peut-il me dire si le crédit contient quelque affectation à cette fin?

[L'hon. M. Fournier.]

L'hon. M. FOURNIER: En ce qui concerne le quai de Lorneville, les plans et devis sont prêts et la mise en adjudication est faite. J'ignore si quelque soumission nous est actuellement parvenue, mais les travaux seront exécutés à Lorneville. La dépense sera d'environ \$100,000, dont une partie se trouve dans ces crédits.

Pour ce qui est de Chance-Harbour, nous examinons le projet. Je ne puis rien promettre pour le moment, mais nous attendons de l'ingénieur régional un rapport avant longtemps, et il en sera tenu compte.

(Le crédit est adopté.)

Québec

317. Bagotville—Reconstruction du quai (à voter de nouveau, \$25,000), \$245,000.

Beauharnois—Reconstruction du quai, \$15,000.

Bonaventure—Prolongement du quai, \$10,000.

Grande Rivière—Reconstruction du quai (A voter de nouveau, \$25,000), \$195,000.

Ports et rivières en général—Maintien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux, \$345,000.

Ile aux Coudres—Améliorations aux quais, \$137,000.

Ile Verte—Réparations du quai, \$17,100.

Kamouraska—Reconstruction du quai, \$40,400.

L'Anse St-Jean—Réparations au quai, \$25,000.

Matane—Reconstruction du brise-lames de l'ouest (A voter de nouveau, \$25,000), \$235,000.

Méchins—Réparation et reconstruction du quai, \$50,300.

Miguasha—Améliorations au quai et brise-lames (A voter de nouveau, \$10,000), \$52,000.

Québec—Achèvement de la reconstruction de l'égout-syphon—Pour donner suite à l'entente conclue en 1939, \$1,140,000.

Rimouski—Reconstruction de l'ancien quai, \$200,000.

Rivière-du-Loup—Reconstruction du quai, \$125,000.

Ste-Félicité—Réparations au quai (A voter de nouveau, \$5,000), \$47,000.

St-Simon—Reconstruction du quai (A voter de nouveau, \$40,000), \$190,000.

Sept-Iles—Travaux de rectification, \$15,000.

Sorel—Réparations et améliorations au port, \$61,000.

Total, \$3,144,800.

M. MacNICOL: Une remarque seulement, monsieur le président, à propos du tout premier poste. Je suis enchanté vraiment d'apprendre qu'on va améliorer le bassin et le quai de Bagotville. Je doute qu'on puisse trouver ailleurs un plus beau site que celui-là, surtout lorsqu'on l'aperçoit la nuit en remontant la baie des Ha! Ha! Je crois bien qu'avec les aménagements requis, on pourrait en faire un des plus beaux endroits touristiques du monde. Tout ce que l'on pourra faire pour améliorer l'éclairage des bassins de Bagotville, ils sont déjà superbes,—et en rehausser encore la beauté, sera tant mieux.

(L'article est adopté.)